



POUR LE MIEUX ETRE DES ENFANTS EN DIFFICULTÉ



OUI, je veux soutenir les enfants en difficulté et aider à faire respecter leurs droits !

et je vous fais un don de :

30 € 50 € 100 € Autre montant

Soit 10,20 €* soit 17 €* soit 34 €* €

Je recevrai un reçu fiscal

Par chèque à l'ordre de Chemins d'Enfances

En espèces

Bulletin à retourner, accompagné de votre règlement, à :

Association Chemins d'Enfances

84 rue du Lycée

92330 Sceaux – France

Tél. : 09.52.94.10.00

www.cheminsdenfances.org

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tel. _____

Email _____

*Dès l'enregistrement de votre don, vous recevrez un reçu fiscal à joindre à votre déclaration d'impôt sur le revenu pour la déductibilité de 66% de votre don à hauteur de 20% de votre revenu net imposable. Si ce plafond est dépassé, vous pourrez reporter l'excédent sur les 5 années suivantes.

